

## **Charte de responsabilité environnementale des laboratoires de recherche publique**

### **Objectifs de la charte**

Face à l'urgence environnementale la direction du laboratoire signataire de cette charte reconnaît la réalité et l'importance de cette situation, et manifeste sa volonté de mettre en œuvre un changement progressif de nos pratiques professionnelles pour réduire significativement l'impact environnemental de nos activités de recherche, support à la recherche et animation scientifique. Elle s'engage à diffuser cette charte auprès de son personnel et public, et à promouvoir sa mise en application rapide et effective dans son environnement tant interne qu'externe, notamment sur les axes définis ci-dessous.

### **Le laboratoire signataire s'engage sur les points suivants :**

#### **- Gestion du laboratoire**

prendre en compte la problématique de l'empreinte environnementale dans la gestion de leur unité de recherche

créer une commission « développement durable et responsabilité sociétale » en charge d'identifier et d'aider à mettre en œuvre des stratégies de réduction de l'empreinte environnementale pour toute activité du laboratoire.

#### **- Bilan de l'empreinte environnementale**

effectuer un bilan complet de l'empreinte environnementale de l'unité de recherche.

à partir de ce bilan de l'empreinte environnementale, définir une politique volontariste et chiffrée de réduction de l'empreinte environnementale pour chaque année à venir, la mettre en œuvre, notamment grâce à des opérations de sensibilisation/formation aux différents aspects de notre empreinte (déplacements, numérique,...), et la suivre par un processus d'amélioration continue. Les mesures fortes visant à réduire l'impact environnementale des activités du laboratoire peuvent faire l'objet de modifications du règlement intérieur.

#### **- Réduction de l'impact environnemental du fonctionnement**

s'engager dans la maîtrise des dépenses énergétiques, notamment : (a) s'engager vers une régulation thermique raisonnable au sein des locaux ; (b) contrôler la consommation d'eau ; (c) agir auprès des organismes de tutelles et des pouvoirs publics pour permettre une rénovation énergétique des bâtiments ; (d) promouvoir la transition aux énergies renouvelables lorsque c'est possible

faciliter le télétravail lorsque cela est possible.

et la réorganisation associée de nos modes de travail, notamment la mise en place des moyens permettant une bonne participation à la vie du laboratoire.

#### - Maîtrise des déplacements professionnels

engager le personnel à réduire les déplacements professionnels : 1) réduire les missions longues distances 2) inciter les agents à l'utilisation du train plutôt que l'avion. La direction peut refuser les missions en avion lorsque le temps de trajet par voie ferroviaire est inférieure à 4h30 et doit limiter le nombre de missions longues distances par année, par groupe scientifique. En cas de dépassement, une justification sera demandée par la direction. Cela ne concerne pas les étudiants (thèses et post-doc).

mettre à disposition du personnel des outils performants de visioconférence, assurer un support technique efficace et une formation à l'utilisation de ces outils, et encourager leur utilisation pour des réunions courtes (journée ou demi-journée)

#### - Réduction de la consommation et de la production des déchets

maîtriser la consommation d'équipements divers, notamment informatiques, en incitant à des achats d'objets durables pour une utilisation plus longue (allonger les périodes de renouvellement de PC) : priorité aux systèmes d'exploitation libres pour éviter l'obsolescence matérielle induite par les logiciels propriétaires.

faciliter et favoriser la réutilisation (dons vers des associations ...) et la réparation d'instruments et de matériel dans les laboratoires avant de procéder à de nouveaux achats,

limiter la consommation de papier, dématérialiser quand c'est possible les procédures administratives,

œuvrer à la mise en place du tri sélectif des déchets et/ou agir auprès des organismes de tutelles pour que cela devienne une réalité,

refuser les prestations de restauration événementielle qui ne s'engagent pas à bannir les plastiques, bannir le matériel jetable (vaisselle, couverts, gobelets, ...) des banquets, séminaires, et pauses café.

#### - Communication

communiquer auprès de tous les personnels sur l'impact de nos activités, les sensibiliser à la problématique de l'empreinte environnementale, et les inciter à engager un effort collectif et individuel pour la réduire,

se rapprocher d'initiatives existantes et engager des initiatives collectives avec d'autres laboratoires pour réfléchir et agir pour la réduction de l'empreinte environnementale de la recherche